



COMMUNIQUÉ

Boulogne-Billancourt, le 21 novembre 2014

L'acquisition de Dia France par Carrefour autorisée par l'Autorité de la Concurrence

Carrefour a reçu l'approbation de l'Autorité de la Concurrence pour l'acquisition de Dia France. Cette décision marque une étape positive dans la reprise des activités de Dia France.

Cette acquisition va permettre à Carrefour de poursuivre son expansion multiformat sur son marché domestique.

Cette autorisation résulte d'un dialogue constructif avec l'Autorité de la Concurrence. Elle porte sur la reprise de plus de 800 points de vente et prévoit que Carrefour se sépare de 56 magasins.

L'opération devrait être finalisée dans les prochaines semaines.

A propos de Carrefour

Deuxième distributeur mondial et premier en Europe, le groupe Carrefour emploie 365 000 collaborateurs. Présent dans plus de 30 pays avec plus de 10 600 magasins, il a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires sous enseignes de 100,2 milliards d'euros.

Commerçant multilocal, multiformat et multicanal, Carrefour est le partenaire de la vie quotidienne. Il accueille chaque jour près de 10 millions de clients dans le monde, leur proposant un large choix de produits et de services au prix juste.

Pour en savoir plus : www.carrefour.com